République française SAINT CERNIN Département du Cantal

Objet: délégation de service public Micro-Crêche - 2023 031

Séance du mardi 16 mai 2023

Membres en exercice: 14

Date de la convocation:09 mai 2023

Présents: 10 Votants: 13 Pour: 13 L'an deux mille vingt-trois et le seize mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS, et du secrétaire de séance

Stephanie GAILLARD

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

<u>Présents</u>: Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Pierre DUPONT, Jean Christophe GUY, Jordan ANGELVY, Georgette

TOUZY

Représentés: Stephanie SALIES, Luc AVELLANEDA, Matthieu

PLJOULAT 09/05/2023

Absents: Christelle CHAUVET

La commune de Saint Cernin est en préparation de son projet micro-crêche .Il faut choisir si nous partons sur un mode gestion de délégation de service public ou une régie communale.

Après concertation,

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le choix de partir sur un mode de délégation de service public, renouvelable tous les trois ans.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de AURILLAC le 1710512023 et publication ou notification du 1710512023

Le Maire, A. DUJOLS



CANTAN

RF PREFECTURE D'AURILLAC

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 17/05/2023
015-211501754-20230516-2023_031-DE